

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 3-069 rév. 14**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

**CONSUEL
IMMEUBLE KUPKA B
16 RUE HOCHÉ
92800 PUTEAUX
SIREN : 775669732**

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/IEC 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : A*

Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.

A type A body is a body exclusively providing "third party" inspection services.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

**ÉLECTRICITÉ / ELECTRICITY
THERMIQUE - FLUIDES / THERMIQUE-FLUIDS**

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

3-069 rév. 14

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **11/12/2024**

Date de fin de validité / *Expiry date* : **31/12/2027**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment - Industries - Santé,
Pole manager - Building - Industries - Health,

DocuSigned by:



FE90541BBC0D49D...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-069 Rév. 13.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-069 Rév. 13.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-069 rév. 14

Organisme d'inspection accrédité :

CONSUEL

**IMMEUBLE KUPKA B
16 RUE HOCHÉ
92800 PUTEAUX**

PORTEE D'ACCREDITATION

Accréditation(s) en vigueur :

1 - ÉLECTRICITÉ / 1.1 - Installations Électriques /
1.1.1 - Inspections relatives à l'attestation de conformité

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
1.1.1a	Inspections sur site des installations intérieures de consommation et de production des locaux d'habitation et des service généraux d'immeubles d'habitation	Code de l'énergie (articles D432-16, D342-18 à D342-21) Décret n° 72-1120 du 14 décembre 1972 modifié relatif au contrôle et à l'attestation de la conformité des installations intérieures aux règlements et normes en vigueur Arrêtés d'application du 17 octobre 1973 modifiés Arrêté du 29 mars 2010 précisant les modalités du contrôle des performances des installations de production raccordées en basse tension aux réseaux publics de distribution d'électricité Règlement d'intervention et fiches techniques du CONSUEL Arrêtés préfectoraux en vigueur Méthode interne d'inspection développée par l'organisme d'inspection
1.1.1b	Inspections sur site des installations extérieures de consommation et de production	Code de l'énergie (articles D432-16, D342-18 à D342-21) Décret n° 72-1120 du 14 décembre 1972 modifié relatif au contrôle et à

		l'attestation de la conformité des installations intérieures aux règlements et normes en vigueur Arrêtés d'application du 17 octobre 1973 modifiés Arrêté du 29 mars 2010 précisant les modalités du contrôle des performances des installations de production raccordées en basse tension aux réseaux publics de distribution d'électricité Règlement d'intervention et fiches techniques du CONSUEL Arrêtés préfectoraux en vigueur Méthode interne d'inspection développée par l'organisme d'inspection
--	--	---

1 - ÉLECTRICITÉ / 1.1 - Installations Électriques /

1.1.6 - Inspections réalisées dans un cadre autre que réglementaire

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
1.1.6d	d) Vérifications sur chantier d'installations électriques pour le compte de donneurs d'ordre	Cahier des charges techniques des donneurs d'ordre Méthode(s) d'inspection interne(s) développée(s) par l'organisme d'inspection
1.1.6b	b) Inspections sur site d'installations électriques de consommation à usage domestique en aval du point de livraison	Guide PROMOTELEC "Installations électriques des locaux existants" Cahier des charges techniques clients Méthode interne d'inspection développée par l'organisme d'inspection

6 - THERMIQUE - FLUIDES / 6.1 - Installations thermiques et conditionnement d'air /

6.1.3 - Inspections réalisées dans un cadre autre que réglementaire

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
6.1.3a	a) Inspections sur site (Bâti, Aération et Systèmes thermodynamiques) pour le compte de donneurs d'ordre	Cahier des charges techniques des donneurs d'ordre Méthode interne d'inspection développée par l'organisme d'inspection

Section Inspection

**Liste des implantations intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée à
CONSUEL**

IMPLANTATIONS	ADRESSE
CONSUEL	IMMEUBLE KUPKA B 16 RUE HOICHE 92800 PUTEAUX

Date de prise d'effet : **11/12/2024**

DocuSigned by:
Jérémy SIMONNET
D372C263703F451...

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-069 Rév. 13.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr